

## Il y a 250 ans L'île Saint-Paul devient «L'Île aux soeurs»

François Droüin

Numéro 136, hiver 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90388ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Droüin, F. (2019). Il y a 250 ans : l'île Saint-Paul devient «L'Île aux soeurs». *Cap-aux-Diamants*, (136), 57–58.



« Départ des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame au quai de l'île des Sœurs à bord du bac *Le Saint-Joseph* ». Photo anonyme noir et blanc (1957).  
(Source : Archives de l'arrondissement de Verdun).

## IL Y A 250 ANS L'ÎLE SAINT-PAUL DEVIENT « L'ÎLE AUX SŒURS »

L'archipel d'Hochelaga se trouve au cœur de la région métropolitaine de Montréal. Dans l'arrondissement de Verdun, une des îles de cet archipel fait partie du district électoral Champlain-L'Île-des-Sœurs. Cette appellation est un clin d'œil à l'histoire.

Des fouilles archéologiques ont bien montré l'occupation très ancienne des Premières Nations dans ce secteur. Mais cette présence reste sporadique. Lorsque Samuel de Champlain en fait la première description connue en 1603, il écrit : « Il y a encore une autre île qui est

proche de celle du nord, laquelle peut contenir quelque demi-lieue de long et un quart de large ».

L'île reste sans nom. En 1635, elle est incluse dans un vaste territoire s'étalant entre les actuelles rivières Richelieu et Châteauguay que l'intendant de

la Compagnie de la Nouvelle-France, Jean de Lauson, fait octroyer à son fils François et qui prendra le nom de seigneurie de La Cité. Vers 1647, cette seigneurie est transférée de François de Lauson à son frère Louis. Jusqu'au décès de ce dernier, en 1659, il y a peu de développement sur l'île que les habitants de Ville-Marie ont l'habitude de nommer île Saint-Paul en l'honneur de leur fondateur, Paul de Chomedey de Maisonneuve. Ce toponyme d'île Saint-Paul apparaît officiellement le 28 janvier 1664 lorsque l'île est concédée en parties égales à Jacques Le Ber, Claude Robutel et Jean de la Vigne.

Durant le siècle qui suit, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame (CND) s'intéressent de plus en plus à l'île Saint-Paul. Il faut comprendre que cette île fertile se trouve à proximité de la ferme Saint-Gabriel qu'elles exploitent en métairie sur leurs propriétés de la Pointe-Saint-Charles et que la traversée depuis cet endroit est relativement facile. En 1706, les sœurs acquièrent le fief de La Noue qui correspond à la partie centrale de l'île Saint-Paul originalement concédée à Claude Robutel. Dans les décennies qui suivent, la CND va augmenter ses propriétés sur l'île Saint-Paul grâce à diverses petites acquisitions. Selon l'historien Jacques Lacoursière qui a publié *L'Île-des-Sœurs*. D'hier à aujourd'hui en 2005, seuls les deux

tiers du fief Saint-Paul issus de la succession de Jacques Le Ber échappent au contrôle de la CND à la fin des années 1760.

Durant la guerre de la Conquête, la propriété de cette portion de fief connaît plusieurs changements. En 1758, Jean Le Ber de Senneville vend en son nom et en celui des autres membres de la famille Le Ber ses propriétés sur l'île Saint-Paul. En déboursant 75 000 £, le chirurgien-major Charles-Elemy-Joseph-Alexandre-Ferdinand Feltz en fait l'acquisition. Ce militaire de l'armée française, originaire d'Allemagne, espère retourner en France après la chute de la Nouvelle-France en 1760. Les autorités anglaises l'en empêchent afin qu'il soigne les soldats anglais blessés ou malades. Feltz choisit alors de vendre sa propriété de l'île Saint-Paul à Antoine Lapierre dit Baron. Dès mars 1763, Lapierre dit Baron rétrocède le dit terrain au chirurgien Feltz qui le remet en vente le 11 octobre suivant. Le capitaine de vaisseau Thomas Lynch en devient propriétaire pour la somme de 89 000 £.

Mais la fortune ne sourit pas au capitaine Lynch! Six plus tard, en août 1769, sa propriété de l'île Saint-Paul est saisie et doit être mise aux enchères. *L'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal* rapporte qu'à ce moment : « Il fut unanimement résolu que la Communauté vendrait plusieurs biens-fonds [...], afin de pouvoir ache-

ter l'île Saint-Paul, vu que nous avons déjà un tiers de cette île et que ce bien se trouvait à proximité ». Le contrat de vente par adjudication est signé le 25 août et il est ratifié par Guy Carleton, gouverneur de la colonie, le 20 octobre 1769.

Après la transaction, les religieuses développent la vocation agricole du lieu et la population commence à nommer l'île Saint-Paul, « l'île aux Sœurs ». Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce nom se répand. Par exemple, en 1834, la carte hydrographique du fleuve Saint-Laurent d'Henry Wolsey Bayfield utilise le toponyme *Nuns Island* pour désigner l'île. L'usage est si répandu que le *Bulletin* de 1916 de la Société de géographie de Québec note que l'île « est appelée indifféremment île des Sœurs ou île St-Paul ». Durant les années 1950, seul le toponyme île des Sœurs est utilisé dans la cartographie. Dernière trace d'une époque révolue, un décret gouvernemental annexe l'île Saint-Paul à la ville de Verdun en 1956. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame quittent l'île en 1957; l'année précédente, elles avaient vendu l'île des Sœurs à la Quebec Home and Mortgage Corporation. L'agriculture disparaît de l'ancienne île Saint-Paul et l'île des Sœurs devient un secteur résidentiel recherché, à proximité du centre-ville de Montréal.

**François Droüin**

